

NORVÈGE

Dates des élections: 13 et 14 septembre 1981

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat. Les précédentes élections générales avaient eu lieu les 11 et 12 septembre 1977.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement de la Norvège, le *Storting*, comprend 155 membres élus pour 4 ans.

Le *Storting* est en fait monocaméral, mais quand il s'agit de légiférer il se divise en deux sections dont la première, appelée *Lagting*, fait office de Chambre haute et la deuxième, désignée sous le nom de *Odelsting*, tient lieu de Chambre basse.

Aux termes de la Constitution, lors de sa première séance à la suite d'élections générales, le *Storting* désigne un quart de ses membres (39) pour former le *Lagting*, les trois quarts restants (116) composant l'*Odelsting*.

Système électoral

Sont électeurs, les citoyens norvégiens des deux sexes âgés de 18 ans* à la date du scrutin, qui ont résidé en Norvège pendant les 10 années précédant celui-ci. Sont privées de leur droit de vote, les personnes condamnées pour crime, au service d'une puissance étrangère sans autorisation préalable du Gouvernement, coupables de fraude électorale ou incapables de gérer leurs propres affaires.

Les listes électorales sont révisées tous les quatre ans. Le vote n'est pas obligatoire.

Tout électeur est éligible au *Storting*, hormis les Ministres et les cadres des Ministères, les membres de la Cour royale et des services diplomatiques et consulaires, dont les fonctions sont jugées incompatibles avec le mandat parlementaire.

Bien que les candidats se présentent, dans la grande majorité des cas, sous l'égide d'un parti politique reconnu, ils ne sont pas tenus de le faire et peuvent se présenter individuellement. Ils peuvent en outre se présenter dans plusieurs circonscriptions électorales à la fois. Si un candidat est élu dans plus d'une circonscription, il doit choisir celle qu'il désire représenter.

La Norvège est découpée en 19 circonscriptions électorales correspondant aux 19 provinces (*fylkerj*). Dans chaque circonscription, on élit de quatre à 15 députés et leurs suppléants au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges selon la méthode St. Lagije. Les suppléants occupent les sièges devenus vacants en cours de législature.

* Voir *Chronique des élections et de l'évolution parlementaires XIII* (1978-1979), p. 27.

Considérations générales et déroulement de la consultation

A la suite des élections générales de septembre 1977, M. Odvar Nordli (travailliste) avait formé un Gouvernement de coalition de gauche travailliste-socialiste qui disposait d'une majorité d'un siège au Parlement de 155 membres. En février 1981, M. Nordli démissionna pour des raisons de santé et M^{me} Gro Harlem Brundtland (travailliste) lui succéda, devenant la première femme Scandinave à occuper le poste de Premier Ministre.

Des questions économiques - inflation, augmentation des impôts, accroissement des dépenses publiques, production pétrolière, etc. - furent les principaux thèmes de la campagne électorale de 1981. D'autres questions furent soulevées, à savoir la loi sur l'avortement, l'OTAN, la création d'une zone dénucléarisée en Europe du Nord, etc.

Avec les citoyens de 18 ans qui votaient pour la première fois, le taux de participation aux élections fut assez élevé - 83,2%.

La coalition au pouvoir essuya un dur revers. Le Parti travailliste en tant que tel perdit quelque 5% de voix et 10 sièges. Les partis non socialistes remportèrent 85 sièges, contre 77 lors de la précédente législature. Les conservateurs obtinrent 31,7% des voix, contre 24,76% précédemment, et gagnèrent 12 sièges.

Le Gouvernement de M^{me} Gro Harlem Brundtland démissionna le 12 octobre et les conservateurs formèrent un Gouvernement minoritaire dirigé par M. Kaare Willoch, après l'échec des efforts déployés pour constituer une coalition non socialiste. M. Willoch nomma les 17 membres de son Cabinet le 14 octobre 1981.

Données statistiques*1. Résultats du scrutin et répartition des sièges
au Storting*

Nombre d'électeurs inscrits.	3 004 014
Votants.	2 498 653 (83,2%)
Bulletins blancs ou nuls.	3 577
Suffrages valablement exprimés.	2 495 076

Formation politique	Suffrages obtenus	%	Nombre de sièges	de sièges gagnés lors des élections précédentes
Parti travailliste.	914 749	37,20	66	76
Parti conservateur.	780 372	31,74	53	41
Démocrates-chrétiens	219 179	9,38	15	22
Parti du centre	103 753	6,65	11	12
Parti socialiste de gauche	121 561	4,94	4	2
Parti progressiste	109 564	4,46	4	-
Parti libéral	79 064	3,93	2	:
Alliance électorale rouge	17 844	0,73	-	-
Parti libéral populaire	13 304	0,55	-	-
Parti communiste norvégien.	6 673	0,27	-	-
Divers	3 683	0,15	-	-
			155	155

2. Répartition des membres du Parlement suivant le sexe

Hommes	115
Femmes	40
	155

3. Moyenne d'âge des membres du Parlement: 47,8 ans